



ADMINISTRATION COMMUNALE DE THUIN

AGENCE DE DEVELOPPEMENT LOCAL (ADL)

Hôtel de Ville – Grand'Rue 36 à 6530 THUIN

Tél. : 071/55.94.59 – 071/55.94.05

adl@thuin.be



Objet : Demande d'autorisation pour l'exercice d'activité ambulantes (à envoyer par e-mail à adl@thuin.be ou à déposer au service susvisé).

Sur base du règlement de la redevance pour l'occupation du domaine public dans un but commercial, nous vous informons qu'une **redevance est fixée à 3,00€ par m² et par jour** entamé. Le paiement du montant dû est à verser à la Ville de Thuin avant installation.

La demande sera traitée dans le mois à dater de la date de réception de la présente demande et de ses annexes.

Je soussigné(e) : (nom, prénom)

Représentant la société (forme juridique : SA, SRL, Société coopérative...) :

.....

Adresse (si en personne physique) OU siège social (si en société) :

Rue :

CP : Localité :

Numéro d'inscription à la Banque-Carrefour des Entreprises :

BCE : 0 . .

Téléphone : /

GSM : /

Adresse e-mail :

Site internet et page Facebook :

Sollicite l'autorisation d'exercer une activité ambulante sur le territoire thudinien.

Immatriculation du véhicule destiné à l'activité :

.....

Périmètre pour lequel l'autorisation est sollicitée (taille du foodtruck + espace de dégustation = m² d'emprise au sol total) :

.....

Précisez le raccordement électrique du commerce ambulant (Privé ou borne publique) :

.....

Vente d'alcool : oui – non (Biffez la mention inutile)

Si oui : précisez quelles seront les boissons vendues et leur degré d'alcool

.....
.....

Précisez les dates d'installation souhaitées :

Précisez les heures d'ouverture souhaitées :

Précisez si installation de dispositifs publicitaires de type chevalet, porte-menu, porte-catalogues, autres :

Je joins à la présente :

- Une copie de l'autorisation de commerce ambulant et de la carte d'identité ;
- Une copie de l'extrait intégral des données de l'entreprise provenant de la Banque-Carrefour des Entreprises ;
- La liste des produits ou services offerts en vente ;
- Une copie de l'autorisation de l'AFSCA ;
- Une copie du contrat d'assurance et du contrôle technique du véhicule ;
- L'attestation sécurité-incendie délivrée par les pompiers ;
- Préciser la gestion des déchets (tri et installation de poubelles) et des eaux usées, s'il en est ;
- Préciser les installations prévues dans ou aux abords de votre commerce ambulant :
 - Tonnelle – si oui nombre et taille :
 - Chalets – bars-buvettes – pompes-frigos
 - Châteaux et structures gonflables
 - Installations de cuissons temporaires
 - Appareils(s) à bain huile
 - Installations au gaz (préciser) :
 - Barbecue et/ou braseros
 - Rôtissoire type « porchetta » sur remorque
 - Compteurs « forains » /groupe électrogène
 - Installation chauffage temporaire (préciser) :

En cas d'autorisation du Collège communal, je m'engage à respecter les conditions d'installation qui me seront prescrites, sous peine de retrait de l'autorisation, qui est délivrée à titre personnel, précaire et révocable.

Je consens au traitement des données à caractère personnel communiquées à la Ville de Thuin par le biais de ce présent formulaire dans le cadre de la mise en œuvre de ma demande d'occupation du domaine public.

Date :

Nom, prénom, qualité,

Signature :